**Communiqué pour**

**publication immédiate**

**Titre suggéré : Saguenay Super Cashspiel**

 ***Les grands honneurs à***

 ***l’équipe père-fils***

JONQUIÈRE (05 mai 2013) – La 42e édition du Saguenay Super Cashspiel, qui a pris fin dimanche, sur les glaces du club de curling Kénogami, aura été l’affaire de l’équipe père-fils de fil en fil.

Serge Reid et Michel Roy, en compagnie de leur fils Jean-Philippe et Jean-Sébastien, ont survolé cette édition 2013 sans coup férir. Et en grande finale, le quatuor des clubs Kénogami et Buckingham a vaincu celui de Martin Crête, du club Etchemin de Lévis, 4-1. Précisons que c’est Serge Reid qui lançait les pierres de capitaine alors que Michel Roy dirigeait le jeu.

En ce qui a trait au Saguenay Super Cashspiel, il s’agissait d’une première que cette participation d’une équipe père-fils. Certains affirment même qu’il s’agirait d’une première au Québec, au niveau du curling.

L’équipe championne avait mérité sa place en grande finale en prenant la mesure de la formation dirigée par Jacques Gaudreault, du club Jacques-Cartier de Québec, en demi-finale, alors que Martin Crête avait vaincu Lisa Davies, des clubs Valleyfield, Glenmore et Chicoutimi. Crête jouait en compagnie de Steven Munroe, Philippe Brassard et Jonathan Hubert.

En classe « B », le titre est allé à Steeve Gagnon, un ancien du club Kénogami, qui a vaincu Yannick Martel (Kénogami-Riverbend), 7-3. Gagnon, qui défendait les couleurs des clubs Rosemère et Saint-Bruno, jouait en compagnie de François Couture, Daniel Delisle et Alain Beaumier, alors que l’équipe Martel était complétée de François Gionest, Jean-François Charest et Raymond Martel.

Gagnon avait auparavant vaincu Alain Chiasson (Valleyfield), en demi-finale, alors que Martel avait triomphé de Simon Hébert (Baie-Comeau).

Christian Crête, bien appuyé d’Alain Bellemare, Daniel Laforge et Jean Tardif, des clubs Jacques-Cartier et Victoria, a fait sien les grands honneurs de la classe « C » à la suite d’un gain de 7-0 face à la formation trifluvienne de Sophie Morissette.

Crête avait précédemment vaincu Stéphane Morand (Contrecoeur), en demi-finale, alors que Morissette avait triomphé devant Pierre Bédard (Kénogami).

Finalement, Denis Laflamme (Sept-Iles) a remporté la victoire en classe « D » en triomphant du quatuor dirigé par Pascal Girard (Kénogami). Laflamme, champion de l’édition 2012, jouait en compagnie de Bernard Gingras, Steve Tremblay et Alain Lapierre, alors que l’équipe Girard était complétée de Steeve Girard, Martin Asselin et Éric Savard.

Marc Villeneuve (Clermont) avait été la victime de Denis Laflamme, en demi-finale, alors que Girard avait triomphé devant Larry Mullen, également du club Kénogami.

Au total, soixante-quatre (64) équipes, dont trente-deux (32) de l’extérieur de la région, ont participé à cette édition 2013 du Saguenay Super Cashspiel.

-30-

**Source : Pierre Fellice**